

# L'Autorité Internationale des Fonds Marins

Communiqué de Presse



Dixième Session  
Kingston, Jamaïque  
24 mai – 4 juin 2004

Assemblée (après-midi)

FM/10/16  
2 juin 2004

---

## L'ASSEMBLÉE TERMINE SES DISCUSSIONS SUR LE RAPPORT DU SECRÉTAIRE GÉNÉRAL Reporte à demain son approbation du budget de l'Autorité

L'Assemblée de l'Autorité internationale des fonds marins réunie à Kingston, a reporté à demain son approbation du budget, afin de permettre à une délégation de consulter son gouvernement.

Le Conseil de l'Autorité a approuvé un budget d'un montant de 10 816 700 dollars des Etats-Unis pour l'exercice biennal 2005-2006.

L'Assemblée a par ailleurs terminé sa discussion sur le Rapport du Secrétaire général, M. Satya N. Nandan (Fidji). Le document (ISBA/10/A/3), présenté lundi 31 mai, rend compte des travaux entrepris par l'Autorité au cours des 12 derniers mois et présente un bilan des progrès accomplis et des résultats majeurs obtenus par celle-ci depuis sa création. Il précise également le programme de travail prévu pour les trois prochaines années

Les interventions au cours de la séance ont porté surtout sur la faible participation aux sessions annuelles et le rôle de l'Autorité en ce qui concerne la protection de l'environnement marin.

Plusieurs délégations ont émis des commentaires et observations. Tous les intervenants cet après-midi ont félicité le Secrétaire général de la qualité du rapport d'activité qu'ils ont qualifié de détaillé et de complet. Ils ont également salué le travail de la Commission juridique et technique.

Prenant la parole au nom du Groupe d'États d'Amérique latine et des Caraïbes, la délégation du Brésil a exprimé son appui pour les grandes orientations du programme de travail proposé. La délégation s'est dite préoccupée par la faible participation des membres aux travaux de l'Autorité surtout ceux de la Commission juridique et technique et de la Commission des finances, deux organes subsidiaires de l'Autorité. Relativement à l'organisation du secrétariat, le représentant est d'avis qu'on doit renforcer le principe de la représentation régionale au sein du secrétariat. La délégation s'est dite satisfaite de l'attention portée à la promotion de la recherche

---

scientifique marine, à la protection des communautés biologiques et à la collaboration inter-institutions.

La délégation du Canada (nouveau membre de l'Autorité, ayant ratifié la Convention et l'Accord à la fin de l'année dernière), a déclaré que le travail de la Commission juridique et technique contribuait à faciliter la discussion sur la protection de la biodiversité dans la zone. Le représentant a encouragé la coordination entre l'Autorité et des organisations connexes.

Le Royaume-Uni s'est dit préoccupé par le fait qu'au 31 janvier seulement 46 membres avaient versé leurs contributions. Cette délégation a lancé un appel pour que les membres respectent leurs obligations financières envers l'Autorité. La délégation a également encouragé les États qui ne l'ont pas encore fait de faire le nécessaire pour devenir partie à la Convention. La délégation a trouvé que la bibliothèque et le site Internet de l'Autorité constituent une source d'informations riche sur l'Autorité.

La délégation des Bahamas a souligné l'importance, surtout pour un petit État insulaire qui vit de tourisme, de veiller à la protection de l'environnement. Le représentant a également insisté sur l'importance pour les petits États d'accroître leur capacité à participer aux travaux.

La délégation d'Australie a accueilli favorablement les axes du programme de travail triennal proposé. Comme l'a fait le Canada, le représentant a plaidé en faveur du renforcement de la coopération entre l'Autorité et d'autres organismes qui oeuvrent à la protection de l'environnement et la gestion de la biodiversité des fonds océaniques.

La délégation du Kenya a noté avec satisfaction l'accent mis sur la diffusion de la recherche marine scientifique. La représentante a fait observer que des six ateliers organisés par l'Autorité aucun n'avait eu lieu en Afrique. Au nom du groupe d'États d'Afrique, elle a plaidé en faveur de la diversification des endroits où se tiennent ces ateliers et a rappelé l'urgence de se concentrer sur la question de la biodiversité.

La délégation de la Tunisie a rappelé l'importance de sauvegarder l'équilibre entre les avantages et le principe du patrimoine commun de l'humanité en prévoyant le transfert de la technologie et la formation du personnel.

En réponse aux questions et aux interrogations, le Secrétaire général a précisé que l'Autorité pourrait examiner les possibilités de financer la formation, formation anciennement assurée par les investisseurs pionniers. Il a ajouté qu'il n'était pas toujours possible de retracer les candidats ayant déjà bénéficié d'une formation, mais a signalé l'existence d'un rapport à ce sujet. Touchant à la question du transfert de technologie, il a précisé que la formation constituait un moyen d'accomplir ceci. Au sujet du Fonds d'affectation volontaire, il a remercié la Norvège de sa généreuse contribution. Pour donner suite à la demande formulée par certains membres, il a précisé qu'un portrait de M. Helmut Beiersdorf sera placé à la bibliothèque pour immortaliser la

---

mémoire de ce membre de la Commission juridique et technique décédé dans des circonstances tragiques au cours du week-end dernier.

En terminant, le Secrétaire général a remercié le personnel du secrétariat de son dévouement. Il a signalé que des efforts sont déployés pour rendre le secrétariat plus représentatif, mais que l'Autorité avait l'obligation de recruter des personnes ayant l'expérience et les compétences pertinentes.

Le Yemen et le Nigeria ont annoncé leur intention d'appuyer la candidature de M. Charles Mayang D'Awol, candidat de l'Union Africaine, au poste de Secrétaire général de l'Autorité.

La Pologne a demandé un délai supplémentaire pour présenter un candidat du groupe d'État d'Europe orientale pour pourvoir à un poste devenu vacant à la commission des finances. La délégation du Japon a demandé à l'Assemblée de remettre à demain son adoption du budget pour lui permettre de consulter son gouvernement. Le représentant avait soulevé un certain nombre d'objections lors de la discussion du budget au Conseil hier.

L'Assemblée reprendra ses travaux demain.

\* \* \* \* \*